



Listen to this article

« Dieu a donné Jésus-Christ comme victime propitiatoire afin de manifester sa justice dans le temps présent de manière à être reconnu juste et justifiant celui qui croit. »

(C.) — Rom. 3: 25—26.

Le message de l'Évangile est la bonne nouvelle d'un sacrifice propitiatoire en vertu duquel Dieu demeure juste tout en justifiant le croyant. C'est au père Abraham que Dieu donna premièrement une idée - du Rédempteur à venir, mais sans entrer dans aucun détail. Il lui donna à entendre simplement que d'une manière ou d'une autre la postérité d'Abraham satisferait à la justice divine et qu'en suite de cela, par « sa semence », le Messie, une bénédiction parviendrait à toutes les familles de la terre. Quand notre Seigneur commença son ministère il donna le premier un aperçu de l'ordonnance du plan divin et de sa pleine réalisation en lui, en disant: « *Le Fils de l'homme est venu pour donner sa vie [son âme, sa personne] en rançon à la place d'un grand nombre (L.).* » — Matth. 20: 28.

Cette promesse de rançon d'une si grande portée ne fut pas autrement spécifiée ni détaillée. Mais dans la loi de Moïse Dieu en donna une idée plus précise, non pas d'une façon que tous puissent comprendre, mais par le moyen de figures et de types qui au temps propre deviendraient clairs et lucides à tous ceux qui auront les yeux de l'entendement illuminés par l'Esprit saint.

Sacrifice pour le péché ou victime expiatoire.

Le mot *rançon* signifie: prix correspondant. Adam désobéissant et pécheur fut condamné à la mort et avait besoin d'être libéré, et d'être racheté de la condamnation de justice, de la mort. - Comme lui seul avait péché, il n'y avait besoin que d'un seul homme pour le racheter, le délivrer. Mais il fallait un homme parfait et il ne s'en trouvait pas un seul. Et ainsi Dieu envoya son Fils unique, Jésus, saint, innocent et sans tache pour qu'il se donnât en rançon pour Adam et sa race en lui, tous étant impliqués dans sa désobéissance. Quand

donc, sur le Calvaire, Jésus « mourut, le juste pour les injustes », un prix suffisant fut donné

10 - Aout 1909

pour restaurer Adam et sa race.

La justice cependant n'a pas encore pleinement appliqué ces mérites. Le mérite du sacrifice d'une vie humaine parfaite profita tout d'abord à notre Seigneur Jésus quand par sa propre puissance le Père le réveilla d'entre les morts.

Quarante jours plus tard Jésus monta en haut pour apparaître en la présence de Dieu, lui présenter pour nous les mérites de son propre sacrifice — pour nous croyants, pour la « famille de la foi ». Cela était pré-figuré dans la loi. Comme Jésus dit: « Moïse a écrit de moi » (Jean 5 : 46). Dans le type, Aaron le grand prêtre, typifia Jésus consacré, oint de l'Esprit saint, le grand souverain sacrificateur de notre confession (de foi. — Hébr. 4: 14). Comme Aaron prit le sang du taureau (qui représentait son propre sang, sa vie ou son sacrifice), le porta dans le lieu très saint et en fit l'aspersion sur le propitiatoire, pour faire l'expiation pour lui (et les prêtres) et pour sa famille (la tribu de Lévi), ainsi fit Jésus dans l'antitype. Notre Seigneur ne présenta pas le sang d'un taureau, mais son propre sang, les mérites de son propre sacrifice. Il en fit aspersion non pour ses prêtres et les lévites qui servaient de types, mais pour la prêtrise royale réelle et pour les lévites (ou les serviteurs) de « la famille de la foi ».

C'est là la philosophie de la rançon comme nous le montrent les Ecritures. Ce n'est pas dans l'intention de Dieu et nous ne pouvons espérer que tous ou beaucoup soient capables de comprendre la philosophie divine. Aux uns il est donné « de connaître », mais pas à d'autres, dit Jésus (Matth. 13 : 11—12). Nous écrivons dans l'espoir d'aider ceux auxquels « *il est donné de connaître les mystères du royaume des cieux* ». Nous n'écrivons pas ceci pour ceux du dehors qui ne sont pas dans l'attitude convenable du coeur, qui ne l'ont jamais été ou qui se sont départi de la condition de docilité, d'humilité et d'amour dévoué, indispensable à cette connaissance.

Donc notre sacrifice de rançon fut présenté au Père quand Jésus monta au ciel après sa résurrection; et, selon le type divin, ce sacrifice ne fut pas alors présenté pour tout le peuple, mais simplement pour « la famille de la foi » de l'antitype. Le sacrifice pour le péché que Jésus présenta à la justice divine, comme compensation du péché de l'homme; fut la

rançon. Personne d'autre que lui n'aurait pu la donner et il ne pouvait la donner que pour un seul de l'humanité ou pour toute la race adamique suivant qu'il le jugeait bon. Comme valeur, ou rançon fut suffisante pour tous, mais il lui appartenait et au plan divin qu'il accomplissait de l'appliquer à qui bon lui semblait, quoique le type montre qu'il n'en appliqua le bénéfice qu'aux croyants — « pour nous ». Néanmoins au temps de Dieu tous en profiteront. « *Jésus-Christ, homme, s'est donné en rançon pour tous* » ; non seulement en ce sens qu'il fit face au châtement de tous, mais encore que tous bénéficieront de la mort sanglante de Christ, par l'intermédiaire des membres du corps de Christ lesquels en appliqueront à tous les mérites.

De même que les eaux d'une grosse source, alimentant une ville, doivent passer par de nombreux tuyaux se ramifiant à l'infini, ainsi en est-il des mérites du sacrifice de notre Seigneur; les conduites d'eau ne serviraient à rien si la source originelle et féconde ne déversait sans cesse en elles le flot de ses eaux débordantes. C'est lui qui nous rachète, le réconciliateur. Son sang est la propitiation pour le péché d'Adam qui attira sur lui et sur sa race la sentence de mort. Personne ne peut ajouter à cette rançon et personne n'en peut diminuer les mérites. Dans le plan de Dieu l'Eglise dans cet âge bénéficie de cette rançon, afin que ses membres, les élus, aient le privilège d'être comptés comme « membres » du Seigneur et, en mourant avec lui, comme participants de son sacrifice, et, pendant le Millénium, comme co-associés, en faire profiter l'Israël selon la chair et tous ceux qui le voudront grâce à la nouvelle alliance alors en vigueur. Christ est la source nous sommes les tuyaux, apportant à tous la santé, l'hygiène morale et la vie.

« Les meilleurs sacrifices que ceux-là. »

Christ, durant cet âge, n'étend pas au monde en général les mérites de son sacrifice, mais simplement au petit nombre de ceux qui actuellement sont par le Père attirés au Fils. Ceux-là sont justifiés par la foi en son sang; ils doivent aimer la justice, haïr l'iniquité et rechercher Dieu. Le Fils les reçoit et leur donne à connaître qu'il a déjà fait l'expiation pour le péché afin de la présenter au Père en faveur de « *tous ceux qui croient* ». Puis il leur montre le privilège s'étendant plus loin que cet âge de l'Evangile — ils peuvent devenir ses co-sacrificateurs et dans la suite ses cohéritiers dans son royaume de médiateur, qui doit être établi sous peu pour la bénédiction du monde incroyant — non encore attiré, non justifié et non béni. C'est pendant le Millénium que le Fils attirera tous les hommes à lui. — Jean 12: 32.

Ce trait du divin « plan des âges » — que la « famille de la foi » seule et non pas l'humanité en général profite directement des mérites de Christ — a été jusqu'ici un mystère pour tous excepté pour les saints. A eux, Dieu révèle ce grand privilège « d'amener plusieurs fils à la gloire » sous le commandement de Jésus. Il leur enseigne qu'ils seront appelés « ses frères », « ses membres », son épouse, suivant le point de vue que l'on envisage.

Participant à sa nature et à sa gloire, ils participent également à ses souffrances et à « sa mort » (Phil. 3 :10). De même que Jésus dut souffrir, lui juste pour les injustes, ainsi en tant que membres du corps de Christ, nous devons aussi souffrir, justes (en Lui) pour les injustes; « *accomplir dans la chair ce qui reste des afflictions du Christ* ». — Non pas *ce qui reste*; comme si notre Rédempteur n'eût pas fait une suffisante propitiation pour les péchés du monde entier, mais en ce que notre Seigneur ne fit pas parvenir directement aux gens du monde les bienfaits de ses mérites. Les péchés des incroyants subsistent encore afin que, *par le moyen* des élus de l'Eglise, ils goûtent finalement les bienfaits des mérites de Christ si, en leur temps, ils le veulent réellement et aussi afin qu'il soit donné aux élus l'opportunité présente de souffrir avec leur Chef et Seigneur pour qu'au temps propre ils puissent de même être glorifiés avec lui. — Col. 1 : 24.

11 - Aout 1909

Tout cela est clairement dépeint dans le Lévitique chap. 16. Comme le sacrifice personnel d'Aaron grand prêtre est typifié par le taureau, ainsi le sacrifice de ses membres adoptés, justifiés par son sang, est montré dans le second sacrifice, dans le sacrifice supplémentaire du bouc. Ceux qui examinent tant soit peu ce sujet verront de suite que tout ce qui advint au taureau advint aussi au bouc et ainsi l'Eternel prédit et montra d'avance que tous ceux qui veulent faire partie du « sacerdoce royal » doivent ressembler au Fils de son amour, le grand Souverain Sacrificateur par le sacrifice duquel ils sont justifiés. Ce sont eux encore qui sont appelés à marcher dans les traces de Jésus, dans « le chemin étroit » — le chemin du sacrifice personnel, du renoncement à eux-mêmes, le chemin de la croix.

Nous avons souvent attiré l'attention sur le fait que ces croyants, si hautement honorés, « *furent par nature des enfants de colère, comme les autres* », plusieurs furent étrangers, sans espérance et sans Dieu, mais, « *rapprochés par le sang de Christ* », ils le sont maintenant encore plus par les souffrances de cet âge de l'Evangile, le jour antitypique des expiations de sacrifices de péché. — Eph. 2 : 3, 12, 13.

Comment nier que notre Seigneur s'offrit lui-même une fois pour tous, en sacrifice pour le péché, et qu'il ne meurt plus? Comment ne pas voir que dans le type il y avait deux sacrifices pour le péché — le taureau et le bouc? Qu'il y a aussi deux sacrifices pour le péché pendant l'âge de l'Évangile,

(1) notre Seigneur et Rédempteur, l'auteur de tout mérite,

(2) le sacrifice de son église, « son corps » qui participe à ses mérites?

Comment ne pas voir que ces deux sacrifices (le taureau — Jésus — et le bouc — les membres de son corps) ne soient « les sacrifices plus excellents » mentionnés par Paul (Hébr. 9 : 23)? Et que ce ne soient là les victimes expiatoires brûlées hors du camp (Lév. 16:27)? Aussi voulons-nous donner suite à l'exhortation de l'apôtre, en offrant nos corps en « sacrifices vivants » et « *sortir pour aller à lui, hors du camp, en portant son opprobre* » (Hébr. 13: 13). Aussi sûrement que deux et deux font quatre nous, qui sortons hors du camp [de la soi-disant chrétienté], nous participons avec N.S. aux sacrifices offerts pour les péchés, comme le déclare l'apôtre.

« Nous avons un avocat. »

Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le Juste (1 Jean 2 : 1). Le monde, lui, ne l'a pas cet avocat parce qu'il n'a pas accepté Jésus comme Sauveur: Christ n'est pas « comparu » pour le monde, mais « pour nous » (Hébr. 9: 24). Quand après son ascension, il se présenta devant la face de Dieu, c'était pour les péchés passés [des croyants] pendant le temps de la patience de Dieu et de son long support (Rom. 3: 26), et non pour nos transgressions futures. Résulte-t-il de cela que Christ n'est mort que pour nos péchés passés; et que du jour où nous l'avons accepté comme Sauveur il n'y a plus de propitiation pour nos péchés? Nullement. Mais Il se réserve le droit de nous les remettre pourvu que nous assiégions journellement son trône de grâce et de miséricorde; non pas encore une fois pour le péché originel, pour les péchés antérieurs à notre consécration, ceux-là sont effacés, mais pour nos transgressions journalières faites par ignorance ou faiblesse. Dieu nous rappelle ainsi que les imperfections de notre vase terrestre ne nous empêchent pas d'être de nouvelles créatures engendrées de l'esprit, puisque malgré nos faiblesses nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. En conséquence, Dieu nous exhorte à nous préserver des souillures du monde; et selon notre degré de spiritualité, nos coeurs

régénérés apprécieront à leur juste valeur le privilège de nous approcher du trône de grâce pour obtenir miséricorde.

Le Seigneur est la victime de propitiation « *pour nos péchés et aussi pour ceux du monde entier* » (1 Jean 2 : 2). Mais il y a cependant une différence dans l'application. Nos péchés sont représentés par le sacrifice du taureau et les péchés du monde entier par celui du bouc. Jésus a déjà fait la propitiation (satisfaction) pour nos péchés. Maintenant il nous offre comme ses « membres » en sacrifice afin de pouvoir participer à ses souffrances et à sa gloire. Il fait passer ses mérites par nous pour les appliquer au propre temps en faveur « des péchés du monde entier ». Assurément les mérites du Réconciliateur ne sont amoindris en aucun sens parce qu'il les fait valoir aussi par ceux qu'il accepte et que le Père accepte comme « ses membres » au degré le plus élevé!

C'est là la pensée du Seigneur quand il dit: « *A moins que le grain de blé, tombant en terre, ne meure, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* » (Jean 12: 24). Le résultat immédiat de la mort de Christ fut la production de l'Eglise et de « la famille de la foi ». La mort à leur tour de ces grains acceptés comme provenant du grain original produira au temps de Dieu la récolte prédite et déclarée par le psalmiste: « *Une poignée de froment étant (semée) dans la terre, au sommet des montagnes, le fruit qu'elle (produira) fera du bruit comme le Liban* » (Osterwald). — Ps. 72:16.

« Médiateur de la nouvelle alliance. »

Médiateur n'est pas synonyme de Rédempteur, etc. Au contraire, avant qu'un Médiateur ait eu sa raison d'être il fallait d'abord qu'un Sauveur rachète l'humanité. Les Ecritures ne se servent du mot « médiateur » qu'en connexion avec l'introduction des alliances et jamais autrement. Exemples: Moïse le médiateur de l'alliance de la loi et Christ, le Médiateur de la nouvelle alliance. Remarquons cependant qu'Aaron, prêtre, n'est médiateur d'aucune alliance et Jésus, en tant que prêtre antitypique, n'est pas davantage le médiateur d'une alliance. L'oeuvre du prêtre était d'offrir des sacrifices pour les péchés, c'est ce que le Seigneur fit il y a dix-neuf siècles, comme grand prêtre antitypique. Tous ceux qui composent la prêtrise antitypique doivent offrir des sacrifices saints et agréables à Dieu, si jamais ils veulent faire partie de la « sacrificature royale ». — Rom. 12:1.

Si nous y regardons de plus près, nous constatons que Moïse représenta le plus grand

Christ —Jésus, la tête, et l'Eglise son corps. St. Pierre (Actes 3 : 23) dit par exemple:
« Moïse déjà a dit: Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera d'entre vos frères un prophète

12 - Aout 1909

[un instructeur, un médiateur] *comme moi; vous l'écouteriez dans tout ce qu'il vous dira; et il arrivera que toute âme qui n'écouterait pas ce prophète sera exterminée d'entre le peuple* ». Ici le Moïse antitypique qui nous est dépeint est sans aucun doute le Christ glorifié (tête et corps), instruisant le monde durant le Millénium. Ce temps n'a certainement pas été et n'est pas encore qu'un homme désobéissant au Seigneur est exterminé. Ce sera vrai au Millénium sous le Moïse antitypique, pris d'entre les frères, que Dieu a préparé pendant cette ère évangélique. C'est d'abord Jésus, notre Rédempteur, que Dieu a suscité pour être le chef de l'Eglise qui est son corps et ensuite ce sont les membres qui sont suscités d'entre le monde, séparés du monde pour Dieu et son oeuvre millénaire. — Eph. 1:23; 4:4, 12, 16; 5:80; Col. 1:18; 3:15. Moïse ne fut pas le prêtre typique et ne fit pas la propitiation typique pour le péché; ce fut là l'oeuvre du prêtre Aaron. Moïse *médiateur de l'alliance de la loi typifiait le Christ (tête et corps), Médiateur de la nouvelle Alliance.*

Et pour que l'on voie bien que l'oeuvre future du Médiateur quand il scellera la nouvelle alliance sera identique avec celle de la réconciliation, le type nous dit que Moïse en scellant l'alliance de la loi se servit du sang typique à la fois des *taureaux* et des *boucs*. Ce qui nous enseigne clairement que le plus grand Médiateur, Jésus le chef de l'Eglise, ses membres, scellera la nouvelle alliance avec le sang des deux sacrifices, le sang méritoire du taureau antitypique (Jésus) et le sang de ses « membres » (l'Eglise), l'antype du bouc.

Brèves conclusions.

Depuis l'alliance avec Abraham pendant 400 ans il semblait que l'Israël selon la chair fût la « semence d'Abraham » auquel la promesse fut faite qu'il bénirait toutes les familles de la terre. Mais après seize siècles les choses avaient si complètement changé que les Juifs ignorent encore aujourd'hui ce qui se passa réellement. Le grand événement qui eut lieu fut la venue du Messie lequel devint par obéissance à la loi *personnellement* la semence d'Abraham. Puis, en *mourant* pour la race adamique, il fut élevé pour être la semence spirituelle d'Abraham. Le temps était alors venu de donner la portion terrestre des bénédictions d'Israël à tous ceux qui voulaient les recevoir - au moyen de la *justification par*

la foi. Les Juifs aveuglés les rejetèrent en tant que peuple et un petit nombre seul de cette nation ainsi que des milliers d'autres des nations païennes furent comblés de ces faveurs de la promesse. Ceux-ci, après avoir accepté le privilège béni de justification humaine, furent invités à y renoncer, à la sacrifier comme le fit leur Rédempteur.

Cette oeuvre des sacrifices s'est continuée depuis passé 18 siècles et sera bientôt terminée. Quand toute l'oeuvre évangélique des sacrifices sera accomplie les privilèges bénis de communion avec Dieu et les bénédictions de l'alliance retourneront aux Israélites, mais non plus par le moyen de leur alliance de la loi que l'Eternel traitera avec eux à ce temps-là. Le Rédempteur et ses associés qui se sont sacrifiés, son épouse, les élus, agiront en Médiateur de la nouvelle alliance entre Dieu et Israël. — Ez. 16: 60, 61; Rom. 11 :27—32.

Plus encore, les privilèges bénis de la nouvelle Alliance ne seront pas limités aux humains d'origine juive, mais tous les individus de toutes les nations auront l'occasion inconnue jusque-là de devenir des «véritables Israélites», sans fraude et de se trouver a même de goûter des dons, des conditions et bénédictions de cette alliance millénaire.

Tous profiteront donc finalement du sang de Christ, aussi bien les Juifs dans l'âge - prochain et par eux toutes les nations, qu'actuellement «la famille de la foi». Si l'Israël spirituel (l'Eglise, la Sion) et l'Israël charnel (les Juifs, la Jérusalem) sont associés ou servent de moyens pour faire parvenir les bienfaits à toutes les nations, ce n'en sera pas moins le sang de Christ qui fera découler ces bénédictions et montrera son efficace pour restaurer dans la communion de Dieu tous les hommes de bonne volonté.

Aussi bien un prêtre n'est-il jamais le médiateur d'une alliance et réciproquement un médiateur n'est jamais prêtre à l'effet de se sacrifier en victime expiatoire. Ce que Dieu a très bien défini dans sa Parole, sachons-le discerner de même et soyons toujours clairs et précis dans nos pensées et dans nos paroles guidées et inspirées de l'Esprit de Dieu pour ne pas donner sujet à confusion.